

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La dynamite; récompense de \$4,000 offerte à toute personne qui donnera des renseignements propres à découvrir l'auteur ou les auteurs de l'explosion par la dynamite au palais législatif de Québec.—Charité de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.—La Gazette des Campagnes appréciée par un journal français publié à Paris : La Mosaïque.—Service pour le repos de l'âme de feu M. Jules Mailley, curé de Berthier de Montmaguy, décédé à Paris le 30 août dernier.

Causerie Agricole : Moyens de distinguer les divers terrains.

Sujets divers : Exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet; liste des prix et noms des heureux concurrents à cette exposition.—Erreur à rectifier quant aux prix accordés à l'exposition de la Société d'agriculture du comté de Portneuf.—Réunion des membres de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.—La basse-cour aux champs.

Choses et autres : Les instruments de musique exhibés à la dernière Exposition Provinciale, par M. L. E. N. Pratte de Montréal.—Soins à donner aux abeilles en octobre.

Recettes : Manière de glacer un gâteau.—Destruction des rats et des souris.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," depuis le 16 octobre (10e liste).—Révd M. C. Bacon, curé de l'Islet; Révd M. E. Frenette, curé de St Cyrille; M. Octave Frenette, Notre-Dame d'Hébertville; Révd M. C. Gagné, curé de Ste Angèle de Rimouski; Révd M. T. C. Duret, curé de la Rivière-au-Ronard, Gaspé.—Reçu \$8, soit \$134 depuis le 1er août.—Nos remerciements les plus sincères.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

LA DYNAMITE.

La Gazette Officielle de Québec contient la proclamation suivante :

CANADA, }
PROVINCE DE QUEBEC. } THEO. ROBITAILLE.
[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.,

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'elles pourront concerner—SALUT :

L. O. TAILLON, } ATTENDU que, SAMEDI, le ONZIEME }
Proc-tén. } jour d'OCTOBRE courant, il a été fait }
une tentative de détruire le palais législatif de Notre Province de Québec, maintenant en construction; que cet acte a été commis par quelque personne malicieuse maintenant inconnue, et qu'il importe au bon ordre public qu'un pareil attentat ne reste pas impuni.

A CES CAUSES, nous offrons une récompense de QUATRE MILLE PIASTRES à toute personne n'étant pas le coupable, qui donnera des renseignements propres à faire découvrir et arrêter l'auteur ou les auteurs de cet attentat.

De tout ce que dessus tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres-Patentes, et à icelles fait apposer le grand Sceau de Notre dite Province de Québec : TÊMOIN, Notre Fidele et Bien-Aimé l'Honorable THEODORE ROBITAILLE, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Québec, membre de Notre Conseil Privé pour le Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province de Québec, ce QUINZIEME jour d'OCTOBRE dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatre, de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

J. BLANCHET,
Secrétaire.

Charité du Souverain Pontife.—Notre Saint Père le Pape Léon XIII renouvelle en vérité un des plus touchants et des plus symboliques miracles de Notre-

Seigneur. Déponillé de tout, en son sublime dénue-
ment, il partage avec les souffrants et les malades la
petite obole qu'il reçoit Lui-même de la contribution
volontaire des fidèles, et cette part de la petite obole
se divise en riches aumônes. Cette aumône du Pauvre
sublimo pourvoit à tous les besoins, apaise toutes les
faims, celles de l'âme et celles du corps; elle soutient
les écoles catholiques, elle pourvoit à la détresse des
églises lointaines et des Ordres persécutés; il y a en-
core des corbeilles de restes pour les fléaux im-
prévus.

L'an dernier, Léon XIII était le premier à secourir
les victimes d'Ischia; cette année, les cholériques de
Marseille et de Toulon ont béni la générosité du
Pape; et voilà que dernièrement Léon XIII, avec
cette charité inépuisable, qui crée les ressources
inépuisables, envoi dix mille francs à Son Eminence
le cardinal Sanfelico pour venir en aide aux victimes
de Naples!

Ce miracle de la multiplication des aumônes est le
secret de la charité. A l'exemple de Léon XIII,
tous les catholiques du monde doivent l'essayer; ils
le peuvent s'ils l'entreprennent avec foi. Qu'ils
sachent qu'aux mains du Pape leur obole se multiplie
par la grâce de Dieu, et que l'œuvre qui prime
toutes les autres, sans nuire à aucune, est l'œuvre du
denier de Saint Pierre, destinée à subvenir à la plus
auguste et à la plus féconde des misères, à celle du
Vicaire du Christ, qui continue, comme le divin
Maître, à passer en répandant les bienfaits, en distri-
buant aux multitudes le pain de vie.—*Le propagateur
catholique.*

*Appréciation de la " Gazette des Campagnes, " par un
journal français publié à Paris: La Mosaïque.*—Depuis
deux ans nous avons le précieux avantage d'échanger
la *Gazette des Campagnes* avec plusieurs journaux pu-
bliés à Paris, et voici ce que nous lisons dans l'un de
ces journaux, *La Mosaïque*, sous le titre:

" Nos frères du Canada.—*Conseils des agriculteurs
Canadiens aux agriculteurs Français.*—Dans ce re-
cueil, ainsi que dans les nombreux périodiques qui
so publient au quai Voltaire, nous avons plus d'une
fois rappelé à la mère-patrie les enfants qui lui sont
restés fidèles sur les bords du Saint-Laurent. Arra-
chés au giron de la France par la jalouse Angloteur, et
devenus ensuite à moitié autonomes sous le " domi-
nion " britannique, les Canadiens sont restés chrétiens
et français; ils vivent de la vie patriarcale que mon-
naient nos arrières grands-pères, et le spectacle de la
prospérité matérielle établie par leurs voisins les
Yankees ne les a point éblouis.

" Les Français du Canada ont une presse populaire,
je dirais presque domestique, qui est l'amie du foyer
et l'éducatrice du peuple. Elle pénètre dans les ha-
meaux les plus reculés et répand partout la bonne se-
monce. A côté du sentiment religieux, elle inspire
l'amour du sol, elle encourage le travail des champs
si éminemment moralisateur; elle apprend aux Ca-
nadiens de la campagne à aimer le *at home* et à le
rendre aussi confortable que possible. Voici, comme
échantillons de ce bon journalisme rural, quelques
extraits de la *Gazette des Campagnes de Ste Anne de la
Pocatière*. Les Français de ce côté de l'Atlantique ne

liront pas sans profit ce qui leur arrive de l'autre bord
de l'Océan."

Et M. l'écrivain de *la Mosaïque* cite alors un article
que nous avons publié le 6 mars dernier dans la *Ga-
zette des Campagnes*. Voici cet article qui peut avoir
encore son utilité en le publiant de nouveau:

Attacher les enfants à la culture du sol.

" Peu de cultivateurs osent de résoudre par la
pratique cette importante question d'attacher leurs
enfants à la culture du sol. Malheureusement c'est
tout le contraire qui arrive, et l'on ne doit pas s'éton-
ner de ce qu'un grand nombre de jeunes gens dé-
sertent le toit natal pour se livrer à toute autre occu-
pation que celle de la culture du sol.

" Généralement peu de jeunes gens poursuivent la
même vocation que celle de leur père. Assez souvent
un médecin à l'aise et pouvant léguer à son enfant
une forte clientèle, verra celui-ci se livrer à l'étude du
droit, les fils d'un marchand se feront avocats ou mé-
decins. Cet état de choses n'est pas aussi préjudiciable
aux intérêts du médecin ou du marchand qu'il ne
l'est au cultivateur, qui perd parfois dans son enfant
son meilleur appui: ce qui l'oblige à avoir recours
aux étrangers pour cultiver son domaine qui aurait
pu l'enrichir et lui permettre d'établir ses enfants
d'une manière avantageuse, en agrandissant son do-
maine et en le cultivant avec soin, aidé de ses en-
fants.

" Voulons-nous attacher l'enfant à la ferme et lui
faire aimer davantage l'agriculture? Que tout autour
de lui soit attrayant et qu'on l'intéresse aux travaux
de la culture en lui donnant une légère part dans les
profits; traitons-le avec douceur et ménagement. Dès
le bas-âge, donnons à chacun des enfants un petit lo-
pin de terre qu'il pourra considérer comme sien et
qu'il cultivera afin d'en retirer le plus grand revenu
possible; établissons entre eux une certaine émula-
tion en donnant une plus grande part de profits à ce-
lui qui aura réussi à obtenir le plus grand rendement
d'une même étendue de terrain. Par ce moyen vous
obligerez l'enfant à cultiver avec soin, et le succès
qu'il obtiendra par une bonne culture l'encouragera
à entrer dans la voie des améliorations agricoles. Il
affectionnera davantage la culture, il s'y attachera,
car pour lui ses succès seront une garantie de bien-
être pour l'avenir."

Nous remercions bien sincèrement notre confrère
de *la Mosaïque*, pour ses paroles élogieuses à notre
adresse. Nous le remercions également pour l'échange
de son journal qu'il fait avec le nôtre. La presse Ca-
nadienne y gagne certainement par cet échange
pourtant que ce soit avec la bonne presse, avec les
journaux d'un mérite incontestable au point de vue
moral et religieux. C'est au moyen de cet échange, que
la *Gazette des Campagnes* y gagnera à être connue à
l'étranger. C'est ainsi que, il n'y a pas longtemps, le
secrétaire de la Société royale d'agriculture de la Bel-
gique nous faisait la demande de tous les volumes de
la *Gazette des Campagnes* publiés depuis sa fondation,
en nous priant en même temps d'inscrire cette socié-
té comme abonné à notre journal.

M. L'ABBÉ JULES MAILLEY,

décédé à Paris, le 30 août dernier.

Une touchante cérémonie.

" Misereмини mei, misereмини mei, vos saltem amici mei. "

Nous l'avions déjà entendu cette voix d'outre-tombe; c'était celle d'un prêtre chéri et estimé; aussi bien, parents et amis, déjà nous y avions répondu par notre douleur, nos prières, nos suffrages. Nous l'avions déjà entendue, mais la même voix nous a parlé de nouveau; hier, dans une circonstance solennelle, elle s'est adressée à nos cœurs émus et attendris avec des accents particuliers: il me semblait la reconnaître dans une parole vibrante mais triste, nous redisant en notes lugubres, ces mots attendrissants; " Misereмини mei, misereмини vos saltem amici mei, " ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous au moins mes amis!

Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse, composée de paroissiens et d'étrangers, s'était réunie dans la belle et grande église de St Roch des Aulnaies. Un service y était chanté pour le repos de l'âme de son M. Mailley, curé de Berthier. Aucune décoration funèbre n'avait été négligée. Des tentures nombreuses descendaient de la voûte en trois pavillons magnifiques. Le cœur et le bas cœur étaient transformés en chapelle ardente. Dans les stalles on remarquait Monsieur le Supérieur du Collège de Ste-Anne et Messieurs les Curés des paroisses voisines. M. l'abbé F. Dupuis officiait, assisté du Révé. M. Bacon, faisant les fonctions de diacre, et de M. P. Deschesnes, celles de sous-diacre. L'orgue faisait entendre ses chants les plus mélancoliques, pendant que des artistes distingués unissaient, avec une grande perfection, leurs voix à ses voix humaines... La Messe des morts allait finir et nous étions tous comme sous le charme des plus fortes impressions, lorsque, au moment de l'absoute, un digne prêtre, M. N. Laliberté, ajoute encore à l'illusion en laissant tomber sur son auditoire ces émouvantes paroles d'outre tombe: " Misereмини mei, misereмини mei, vos saltem amici mei. " Ayez pitié de moi, oh oui! ayez pitié de moi, vous, ô mes amis!... Pauvre prêtre, pauvre ami, il n'est plus! Sa déponille mortelle même n'est pas ici! Autrefois vicaire de cette paroisse, attaché par les liens du cœur et du sang à ces lieux où il aimait tant à revenir, il voulait être inhumé au milieu de vous! Hélas! Dieu en a jugé autrement; misereмини... quia manus Domini tetigit me. " Néanmoins, que votre plainte, chrétiens, que votre douleur ne soit pas trop amère. La mort d'un prêtre laisse beaucoup de consolation. Le prêtre est sacrificateur, réconciliateur, consolateur. Que ne peut-il espérer, au sortir de cette vie, que ne peut-il espérer de Notre-Seigneur qui est lui-même le Consolateur suprême et la récompense de ceux qu'il appelle ses amis!... C'est donc à vous, ô Jésus, à avoir pitié de lui " misereмини mei, " je dis plus, c'est à vous à le glorifier au ciel en lui donnant la Couronne de justice promise aux soldats de la milice sacrée. "

Après ce cri d'espérance, M. le Chapelain du couvent de Jésus-Marie (Sillery), fait l'absoute: puis les chants cessent, les cierges s'éteignent, et la foule se retire emportant avec elle le souvenir impérissable de cette émouvante cérémonie.

Nous ne pouvons trop féliciter les habiles décorateurs de la circonstance, MM. Ph. Gagnon, Casgrain, Déchène, Bernier qui méritent les plus grands éloges. Nous offrons aussi nos remerciements les plus sincères à Mesdames Langlois, Dr Gosselin, E. Pelletier, et aux Dolles Marié pour le succès complet de la partie musicale.

UN TEMOIN.

CAUSERIE AGRICOLE

MOYENS DE DISTINGUER LES DIVERS TERRAINS.

Rien n'est plus important pour le cultivateur que de connaître les diverses espèces de terres qui forment la couche arable de ses champs. De cette connaissance peut dépendre sa fortune ou sa ruine, surtout s'il est exposé à changer de domaine, ou à aller

s'établir dans un canton différent de celui où il a précédemment cultivé, comme le cas arrive assez souvent à l'égard de ceux qui prennent des terres à ferme, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, pour l'espace de trois à quatre ans. Le plus souvent ils ne savent pas appliquer le genre de culture qui convient à tel ou tel sol, parce qu'ils sont incapables de distinguer la nature et la qualité du sol sur lequel ils doivent opérer.

Les conditions et les opérations de cultures devant changer, en effet, selon les différentes espèces de sol, on comprend, sans peine, qu'un fermier se ruinerait infailliblement, s'il continuait sur un sol sablonneux, par exemple, le mode de culture qui lui a réussi dans la forme qu'il vient de quitter et qui se composait de terres à un sol compact, fort, argileux. Il est donc utile d'appeler l'attention des jeunes gens de la campagne qui se destinent à cultiver, vers l'observation des différents terrains, et de les habituer à distinguer les diverses natures du sol dans leur localité.

Doit-on, pour cela, recourir aux analyses chimiques et à l'emploi des réactifs, ainsi que les savants et les géologues le pratiquent dans leur laboratoire? Sans condamner leur système qui ne saurait les tromper dans leur analyse scientifique, nous croyons que l'on peut avoir recours à d'autres moyens basés sur la pratique et l'observation de tous les jours. Si le cultivateur essayait de se livrer à ces expériences scientifiques, il s'exposerait, nous n'en doutons pas, à des erreurs considérables dans ces opérations délicates et difficiles pour lesquelles il n'a pas toujours les moyens d'action nécessaires, par le manque d'instruments ou agents chimiques propres à décomposer la terre qu'il voudrait analyser.

Il faut donc s'y prendre autrement pour divulguer ces connaissances, qui doivent être très simples, très élémentaires, et se borner à celles qu'on peut acquérir au moyen des sens et de l'observation directe. Ce sont celles que possèdent les cultivateurs intelligents, les cultivateurs pratiques. Ils les doivent à l'observation attentive, à de fréquentes comparaisons et à une longue expérience.

La marche qu'ils ont suivie est précisément celle que nous recommandons. C'est en voyant, en touchant les différentes natures du sol, en observant l'aspect qu'il présente, les végétaux qu'il produit spontanément, on les comparant les uns aux autres, qu'on parviendra à en avoir une idée nette et une connaissance suffisante. Seulement, pour réussir, il faut apprendre aux cultivateurs à faire bon usage de leurs sens et à bien diriger leurs observations. Ceci n'est pas aussi facile qu'on pense.

En attendant, nous revenons à la connaissance des terres, et nous empruntons à un journal d'agriculture, la *Provence agricole*, une série d'indications qui nous paraissent parfaitement à la portée de tout le monde, et que nous reproduisons ici presque textuellement.

On reconnaît les différentes espèces de terre :

1o. *Au toucher*.—Si vous prenez entre les doigts de la terre, et qu'elle soit rude au toucher, elle contient plus ou moins de *sable*; si elle est douce, très mariable, elle en contient peu; si elle est grasse au toucher, elle contient de l'argile en excès. Un sol très *sablonneux* est facile à labourer, à herser et à rouler

dans tous les temps : dans le cas contraire, il est *argileux*.

20. *Par l'ouïe*.—Quand vous écrasez entre les dents une pincée de terre, ou quand vous la triturez dans une écuelle, si elle fait entendre un certain craquement, cette terre est *sablonneuse*.

30. *Par l'odorat*.—L'argile peut se reconnaître à une odeur qui lui est propre. Pour cela, prenez une motte de terre et rapprochez la des narines en aspirant fortement ; si vous sentez l'odeur dont nous parlons, cette terre est de l'argile ; si vous ne sentez aucune odeur, le sol est *sablonneux* ou *calcaire*.

40. *Par les yeux*.—Quand vous labourez par un temps humide, si la terre adhère fortement aux instruments aratoires, elle contient de l'argile : moins elle est adhérente, plus elle renferme de sable, de chaux et d'humus.

Lorsque vous labourez, et que les tranches ou les mottes de terre sont luisantes et restent sans s'émettre pendant quelque temps, le sol est *argileux, compact et fort* ; si, au contraire, ces tranches s'émiettent facilement, le sol est *marneux* ou *calcaire*. Un sol qui est labouré par un temps humide et qui ne donne point de tranches luisantes est un sol léger, c'est-à-dire une terre sablonneuse ou formée d'un sable *sili ceux*. De grosses mottes produites par les labours, des fentes et des crevasses par une grande sécheresse, annoncent un sol *fort et compact*.

Un terrain sur lequel l'eau reste stagnante à la surface après un temps de pluie, contient beaucoup d'argile ; c'est un terrain propre au drainage ; si, au contraire, l'eau s'infiltre pendant la pluie même, il y a peu d'argile et beaucoup de sable et de chaux.

Si un terrain a une couleur blanchâtre, il contient de la chaux et du plâtre. La couleur jaunâtre ou rougeâtre indique la présence du fer avec de l'argile ou de la chaux ; l'humus se reconnaît à une couleur noirâtre ou brun foncé. Cette dernière nuance annonce, dans les vallées ou les bas-fonds, un sol marécageux ou *tourbeux*.

Si vous faites bouillir de la terre avec de l'eau et que la liqueur obtenue soit d'un jaune brun, c'est qu'il y a de l'humus ; si le liquide reste incolore, il y a peu ou point d'humus.

Si vous versez sur un morceau de terre un fort vinaigre et qu'il se produise une effervescence ou un bouillonnement, cette terre contient de la chaux et de la marne ; l'absence de ce signe indique un terrain où la chaux manque.

Une végétation vigoureuse de trèfle, sainfoin, luzerne, indique un sol *calcaire* ou *marneux*. Un sol est léger lorsque le sarrasin, le seigle, les pommes de terre, les carottes y réussissent bien.

Là où le blé prospère, on peut ranger le sol parmi les terrains *forts et argileux*. La présence des laiches, des prêles, prouve un sol humide ; celle du pas d'âne, de la sauge sauvage, de l'arrête-bœuf, de la lupuline, un sol plus ou moins calcaire. L'absence de ces plantes annonce un sol pauvre en chaux.

Ces observations n'ont pas, sans doute, une exactitude rigoureuse et absolue ; mais elles seront utiles aux cultivateurs, et c'est à ce titre que nous avons cru les reproduire.

Exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet.

Le 27 septembre dernier s'ouvrait, à St Jean Port-Joli, la quatrième exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, à laquelle nous avons eu l'honneur d'assister. Petite, mais coquette et jolie par sa disposition générale et par son ensemble, elle était relativement riche. A peu près tout ce que comporte l'horticulture y était représenté. Nous ne pouvions pas dire laquelle des deux expositions, ou de la société d'agriculture ou de la société d'horticulture, l'emportait quant aux nombreux visiteurs que ces deux expositions ont su attirer, mais nous pouvons assurer que la salle où se tenait l'exposition de la société d'horticulture a été constamment remplie de visiteurs qui s'extasiaient de voir de si beaux fruits, de si beaux légumes et des fleurs de toutes nuances. Les plus belles plantes et même les plus rares ne manquaient pas, à ce point qu'il était difficile de décider qui remporterait la palme. Les lots étaient nombreux et même variés, et leur belle disposition en relevait l'éclat. Les collections n'étaient pas seulement nombreuses, elles étaient belles et capables de disputer des prix à l'exposition même de la société d'horticulture de Montréal.

Nous pouvons dire avec orgueil, que la floriculture et l'arboriculture a fait, certes, de réels et incontestables progrès dans le comté de l'Islet ; le nier serait contraire à l'évidence. Les pommes et les prunes étaient insurpassables par leur qualité et le grand nombre de variétés. La beauté du raisin n'avait rien de d'étonnant ; les MM. Eugène Casgrain, Dr La-voie, Dr Dion, Verreault et Aug. Dupuis peuvent se féliciter du succès qu'ils remportent dans cette culture.

Les vins, liqueurs et gelée de fruits ne pouvaient être surpassés par leur bon goût et leur bonne préparation, aux meilleures liqueurs et gelées que l'on achète à haut prix dans les magasins, et que les Dames du comté de l'Islet réussissent si bien à fabriquer, surtout d'une manière si économique.

L'exposition des légumes de toutes sortes a grandement attiré l'attention des visiteurs. Nous ne pouvons que féliciter le Révd frère Chrysostôme pour les beaux produits obtenus dans le jardin que possède l'Académie commerciale de l'Islet, que nous pouvons appeler réellement *jardin modèle*, et qui sert à donner aux élèves des notions élémentaires sur le jardinage. En présence du succès obtenu par le Révd frère Chrysostôme, nous faisons des vœux pour que l'institution qu'il dirige avec tant de dévouement et de savoir-faire ait aussi sa ferme-modèle.

Répétons le, l'exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet a été l'une des plus jolies qu'on puisse voir ; c'est du reste l'opinion de tous ceux qui l'ont visitée.

Nous ne saurions trop louer MM. les directeurs de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, et en particulier notre habile pépiniériste, M. Auguste Dupuis, de l'empressement et du soin qu'ils prennent à organiser leur exposition, simultanément avec celle de la Société d'agriculture de ce même comté. C'est le moyen d'attirer les curieux, d'inspirer au public le goût du jardinage, le goût des fleurs, l'importance de la culture des fruits, et d'encourager les horticulteurs.

à bien faire; à ce compte tout le monde y trouve son profit.

Nous savons qu'il en coûte à M. Aug. Dupuis beaucoup de peine et de labeur pour maintenir cette société d'horticulture dans la voie du progrès où elle est entrée. Mais M. Dupuis a une belle mission à remplir; propager la plantation des arbres, la culture des fruits. Par ces plantations, notre compatriote et ami sait que nous enrichirons nos familles et notre patrie, c'est pourquoi il met à cette œuvre tout le dévouement dont il est capable.

On l'a dit avec raison :

“ La terre, c'est la grande cuisse d'épargne où vont s'accumuler la plupart des capitaux que la génération qui s'en va lègue à celle qui va lui succéder.

“ Celui qui, dans sa vie, a planté un seul arbre, n'a pas vécu inutilement; il a contribué pour une part au capital de l'humanité.”

Les prix suivants ont été accordés aux compétiteurs :

Pommes :

Famense.—1er prix, Dr S. Roy; 2e, Aug. Dupuis; 3e, Frs Bérubé.

Duchesse d'Oldenburg.—1er prix, Octave Bélanger; 2e, Léandre Desrosiers; 3e, Aug. Dupuis.

St Laurent.—1er prix, Aug. Dupuis; 2e, Louis Lapointe; 3e, P. G. Verreault.

Calville jaune.—1er prix, Arthur Talbot; 2e, Thadée Francœur; 3e, Frs Bérubé.

Calville rouge.—1er prix, Frs Bérubé; 2e, Révd. M. Lagueux; 3e, Arthur Talbot.

K. Codlin.—1er prix, Aug. Dupuis; 2e, Delle Dionne.

Baldwin.—Prix : Delle Dionne.

Astracan Rouge.—Prix : Aug. Dupuis.

Bourassa.—Prix : Frs Bérubé.

Pomme Grise.—1er prix, Delle Dionne; 2e, Aug. Dupuis.

Collection de pommes originaires du Canada.—1er prix, Lévis Charretier; 2e, Chs Duval.

Collection de pommes étrangères.—1er prix, Aug. Dupuis; 2e, Léandre Desrosiers.

Sibéries.—1er prix, Arthur Talbot; 2e, Dr Lavoie; 3e, La Lapointe.

Collection de Sibéries.—1er prix, Léandre Desrosiers; 2e, Aug. Dupuis; 3e, La Lapointe.

Prunes bleues du pays, Damas, etc.—1er prix, Dr S. Roy; 2e, Chs Duval; 3e, P. G. Verreault; 4e, Mme Z. Duval; 5e, Benoit C. Pelletier; 6e, Révd. M. Lagueux; 7e, Lévis Charretier.

Prunes blanches du pays.—1er prix, Dr Dion; 2e, Chs Duval; 3e, Dr Lavoie.

Prix extra pour les prunes blanches, accordés par les juges.—1er prix, P. G. Verreault; 2e, Mme Z. Duval; 3e, Benoit C. Pelletier; 4e, Lévis Charretier.

Collection de prunes étrangères.—Prix, Aug. Dupuis; onze variétés.

Collection de prunes du pays.—Prix, P. G. Verreault; neuf variétés.

Raisin.—1er prix, Eug. Casgrain; 2e, Dr Lavoie; 3e, Dr Dion; 4e, P. G. Verreault.

Poires.—1er prix, Aug. Dupuis; 2e, Delle Dionne.

Galée de fruits.—1er prix, Eug. Casgrain; 2e, Thos Pouliot, l'Islet.

Vin.—1er prix, Révd Mr Lagueux; 2e, Luc Dupuis; 3e, Thadée Francœur; 4e, Barth. Pouliot.

Chorx.—1er prix, Octave Bélanger; 2e, Révds Frères de l'Islet; 3e, Thadée Francœur.

Blé d'Inde.—1er prix, Barth. Pouliot; 2e, Eugène Casgrain.

Choux de Siam, de table.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Révds Frères de l'Islet; 3e, Arthur Talbot.

Oignons.—1er prix, Chs Duval; 2e, Octave Bélanger.

Carottes.—1er prix, Révds Frères de l'Islet; 2e, Dr Dion.

Betteraves.—1er prix, Dr Dion; 2e, Révds Frères de l'Islet.

Miel en pots et en rayons.—1er prix, Louis Lapointe; 2e, Aug. Dupuis; 3e, Luc Dupuis.

Ruches.—1er prix, Luc Dupuis; 2e, Louis Lapointe.

Collection de fleurs en pots et paniers.—1er prix, Mme Aug. Dupuis; Mme Dr S. Roy; 3e, Mme Z. Duval; 4e, Révd M. Lagueux.

Fleurs coupées.—1er prix, Mme P. G. Verreault; 2e, Mme Z. Duval; 3e, Chs Duval; 4e, M. Aug. Dupuis.

Collection de dahlias.—1er prix, Mme Z. Duval; 2e, Chs Duval.

Décoration de la salle d'Exposition.—1er prix, Mme P. G. Verreault; 2e, Mme Dr S. Roy.

Pour la plus grande quantité d'arbres plantés le 12 mai.—1er prix, Luc Dupuis, 1220 érables Négundo; 2e, Dr Lavoie, 131 arbres assortis; 3e, Arthur Talbot, 100 érables Négundo; 4e, G. M. Miville, 25 pommiers semis.

Pour le jardinier ou cultivateur qui a resté le plus longtemps au service d'un membre de la Société.—1er prix, Arthur Jalbert, 12 ans et 5 mois, au service d'Aug. Dupuis; 2e, Damase Talbot, 9 ans, au service de La Lapointe; 3e, J. B. Jalbert, 9 ans et 5 mois, au service d'Aug. Dupuis.

Arbres plantés en présence des juges.—1er prix, Arthur Jalbert; 2e, Onésime Anctil.

Prix accordés à l'exposition agricole du comté de Portneuf.

Dans le numéro de la *Gazette des Campagnes* du 2 octobre, nous avons publié la liste des prix de l'exposition agricole du comté de Portneuf, et c'est par erreur que nous n'en avons publié qu'une partie.

Cette liste a été publiée dans deux numéros séparés du *Courrier du Canada* : de là l'erreur commise par nous.

Vaches laitières.—1er prix, John West, Deschambault; 2e, Orésime Doré, St-Augustin; 3e, Charles Marcotte, Deschambault; 4e, Carl Sewell, Deschambault.

Sucre d'érable.—1er prix, Liboire Piché, Cap Santé; 2e, Pierre Gignac, Cap Santé; 3e, Louis Vézina, Cap Santé.

Miel.—1er prix, Charles Falardeau, Cap Santé; 2e, F.-X. Frevette, Cap Santé; 3e, Léandre Frénette, Cap Santé.

Beurre.—1er prix, Vve Zotique Paquin, Deschambault; 2e, Alfred Couture, St-Augustin; 3e, Samuel Paquin, Deschambault; 4e, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles.

Savon.—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault; 2e, Pierre Gignac, Cap Santé; 3e, Barthélemy Leclerc, St-Basile; 4e, Urie Paquin, Deschambault.

Choux.—1er prix, Elzéar Marcotte, Portneuf; 2e, Jean Chevalier, Cap Santé; 3e, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles.

Oignon.—1er prix, Lazare Rochette, Pointe-aux-Trembles; 2e, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles; 3e, Eugène Germain, Portneuf.

Betteraves à vaches.—1er prix, Jean Galarneau, Deschambault; 2e, Samuel Paquin, Deschambault; 3e, Jean Chevalier, Cap Santé.

Carottes.—1er prix, Ferdinand Turgeon, Pointe-aux-Trembles; 2e, Daniel Papillon, St-Basile; 3e, Jean Chevalier, Cap Santé.

Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

La Société d'industrie laitière de la province de Québec, tiendra sa réunion annuelle à St-Hyacinthe les 12 et 18 novembre prochain.

Le nombre et l'importance des sujets qu'on a à y traiter nécessitent ces deux jours de séance, mais cela ne peut qu'engager nos lecteurs à se rendre à cette réunion. Nous avons pu constater nous même par le magnifique rapport de la réunion de 1883 (de 160 pages), qu'on ne perd pas son temps en assistant à la réunion annuelle de cette société.

Cette société, qui fait des efforts incessants pour promouvoir l'industrie du beurre et du fromage, a eu, depuis deux ans, des professeurs qui ont enseigné gratuitement dans les fabriques privées et dans la fabrique école qui est sous sa direction à St-Hyacinthe;

le rapport de leurs opérations sera d'un très haut intérêt pratique. De plus, plusieurs conférenciers de réputation traiteront nombre d'autres questions qui sont intimement liées à l'industrie laitière, comme la culture, les soins et l'amélioration du bétail.

Nous devons donc engager non seulement nos fabricants de beurre et de fromage à se rendre à St-Hyacinthe, les 12 et 13 novembre, mais tous les cultivateurs qui peuvent se permettre ce petit voyage, facilité d'ailleurs par des réductions du prix de passage sur toutes les compagnies de chemin de fer.

Les membres de la société ont droit à cette réduction, ob tenue sur présentation d'un certificat qui est adressé à temps pour la réunion aux membres de la société par le secrétaire, M. J de L. Taché, Notaire à St-Hyacinthe. On peut devenir membre quand on le veut en payant la souscription annuelle de \$1.00; cette souscription donne droit à tous les autres avantages de la société.

Encore une fois nous engageons nos lecteurs de la campagne à assister à cette réunion. Comme tous ceux qui ont déjà assisté aux réunions antérieures, ils seront contents d'avoir eu de nous ce bon avis et sauront nous en tenir compte.—*Communiqué.*

La base-cour aux champs.

Rien n'est plus négligé, souvent même plus inintelligemment traité dans les campagnes, que l'exploitation de la base cour qui peut être pour nous d'un très grand profit: le poulailler. Aussi les produits en laissent-ils beaucoup à désirer et sont loin, bien loin en arrière de ces rendements obtenus dans des conditions meilleures: à tel point qu'il vaudrait mieux ne pas garder de volailles, parce que nécessairement il y a pertes réelles.

Quand, sur une ferme, on ne sait pas compter on est loin de s'apercevoir s'il y a gain ou perte à garder des volailles sans en prendre aucun soin. Celle qui a le soin du poulailler touche bien aux produits tels quels de la vente, et si elle n'a pas autant d'œufs à porter au marchand qu'elle pouvait espérer, elle n'en continue pas moins à s'occuper du poulailler, s'en prennent au temps, à l'année, à la pluie, etc., du petit nombre des œufs, de la mortalité des poulets.

Nous aimons bien les animaux pour ce qu'ils nous donnent, en produits et en travail; mais nous ne leur donnons pas ce qu'ils méritent par nos habitudes de soin et de propreté à leur égard. En effet, si nous pénétrons sur une ferme et jusque dans la base-cour, nous y voyons bien parfois un poulailler bien construit, mais le principal manque, surtout lorsqu'il est tenu dans une saleté repoussante. Les perchoirs, doublés de volume par le mélange desséché de la boue et des excréments, les pendoirs obstrués de plumes et de fientes, le sol exhaussé d'un véritable dépôt de fientes de poules dont l'odeur ammoniacale et piquante vous saisit, en entrant, à la gorge et aux yeux: voilà le repoussant spectacle offert aux yeux de l'observateur stupéfié.

Tout cela nous donne la note et la mesure de la manière dont sont conduites les couvées! Poules abandonnées à elles-mêmes, couvant à deux ou trois dans le même coin, souvent dans des paniers ou des boîtes infestées de vermine, exposés à la visite importune des

chiens, des chats, des enfants au moins aussi nuisibles les uns que les autres; malheureux poulets laissés au dehors pendant la nuit ou renfermés le soir sur le dépôt de fientes sus-indiqué; le jour abandonnés soit à l'ardeur du soleil, soit à la pluie et au froid sous des nues dépenaillées où ils reçoivent à manger quand on y pense, à toute heure, sans aucune régularité, voilà l'ordinaire des élevages que nous rencontrons trop souvent dans nombre de fermes.

Et l'on accuse les belles races d'être peu rustiques, peu productives, de dégénérer! dans de semblables circonstances, c'est le contraire qui serait plus qu'étonnant.

Nous pouvons faire de l'élevage des volailles une exploitation payante, sans autre prétention que l'utilisation des déchets de la ferme, au lieu des opérations coûteuses que nous trouvons en quelque part passées à l'état de seconde nature.

Avec un peu de soins et de propreté que n'y aurait-il pas à faire! que de choses, aujourd'hui perdues, se transformeraient en riches produits?

Nous voudrions aussi voir se généraliser l'emploi des poulaillers roulants pour utiliser ces énormes quantités de céréales égrénées et laissées sur terre sans pouvoir, dans les conditions générales actuelles, en tirer nul profit. On ne peut se faire une idée de la quantité d'avoine perdue par l'égrenage, chaque année, au temps de la moisson. Quelle énorme quantité de nourriture perdue! Qu'on ne vienne pas nous accuser d'exagération! Qu'on veuille seulement prendre la peine de se promener dans les champs d'avoine après un mois de septembre un peu pluvieux et l'on verra que le gaspillage est considérable: les moutons ne ramassent pas les grains collés au sol qu'ils piétinent, seules les poules ne laisseraient rien perdre, et trouveraient en outre abondante récolte de larves et d'insectes, fournissant la matière azotée supplémentaire au grand profit de la production des œufs et de la viande, au grand profit de l'agriculture qui souffre plus qu'on ne pense des déprédations des infiniment petits.

Nous aurions, si nous savions nous y prendre, des auxiliaires précieux dans les animaux de la basse-cour, et qui plus est, nous protégerions nos récoltes en arrondissant notre bourse aux dépens de nos ennemis.

Nous appelons, sur ce point, la très sérieuse attention de nos lecteurs. A la ferme, les poules, les canards, etc., devraient être des producteurs d'autant plus précieux qu'ils utiliseraient ce qui sans eux se perd, ce qui sans eux se détruit et nuit: et tout cela ne demanderait qu'un peu de propreté, de soin et d'intelligence. C'est à méditer.

Choses et autres.

— Comme il était entendu d'avance cette année, il n'y a pas eu de prix accordés aux instruments de musique, mais le rapport des juges dont nous publions un extrait ci-dessous prouve que la maison L. E. N. Pratte occupe toujours le premier rang dans sa ligne.

Exposition de la Pussance.

Montréal 1884.

Extrait du rapport des juges des instruments de musique, sur les pianos et les orgues exhibés par la maison L. E. N. Pratte, de Montréal.

Classe 13

Section 2.—Piano carré, Hazelton Bros, New-York. Une amélioration.

Section 3.—Piano droit, Hazelton Bros, New-York. Quatre améliorations.

Section 19.—Piano carré, Dominion Organ & Piano Co, Bowmanville, O. Une amélioration.

Section 8.—Orgue d'Église. (à anches), Dominion Organ & Piano Co, Bowmanville, O. Sept améliorations.

Section 19.—Orgue Orchestre, Dominion Organ & Piano Co, Bowmanville O. Une amélioration.

“ En considération des améliorations ci-dessus, tant mécaniques qu'artistiques, qui donnent plus de valeur à la touche et au son des instruments et en augmentent la durée, et considérant aussi que cette exposition de pianos et d'orgues est la plus considérable, la plus variée et la mieux assortie qui ait jamais été faite à Montréal, nous juges soussignés, recommandons au comité de vouloir bien décerner la plus haute récompense.”

(Signé)

D. C. MCGREGOR,
R. OCT. PELLETIER.

Montréal, 12 sep. 1884.

Le présent rapport des juges établit que l'exposition de M. Pratte, cette année, surpasse toutes celles qui ont jamais été faites à Montréal, ce qui n'est pas peu dire, car M. Pratte a reçu en 1880, huit premiers prix et diplômes, le plus grand nombre qui ait jamais été accordé à Montréal à aucune maison, pour pianos et orgues.

Les abeilles en octobre.—Il n'y a plus rien à faire pour les abeilles, si ce n'est glaner quelque pollen vers le milieu des belles journées, celles où le soleil se montre. Le moment est donc venu de les disposer à hiverner dans de bonnes conditions.

Les colonies qui n'ont pas été à même de ramasser quelque meilée en arrière saison se trouvent dépourvues de convain. Il faut déloger les abeilles des ruches à bout de provisions et les réunir à d'autres qui se trouvent dans de meilleures conditions ; puis, il faut compléter les provisions nécessaires pour atteindre la fin du printemps.

Il faut donc faire une revue générale des ruches, les couper et voir de près celles dont la population et les provisions laissent à désirer. Cette revue se fait au milieu d'une belle journée. L'enfumoir est utile dans cette circonstance. Mais les ruches qui ont du poids, et dont la population paraît vigoureuse, n'ont pas besoin d'être décollées de leur tablier, surtout lorsque les abeilles ont eu soin de bien propoliser le bas de leur habitation, pour empêcher les courants d'air.

Après l'éché de la Saint-Martin, la température froide des nuits empêche les abeilles de se déplacer pour prendre les vivres qu'on leur présente et pour les emmagasiner convenablement. Il faut alimenter rapidement, c'est-à-dire présenter la nourriture aux abeilles pour qu'elles l'emmagasinent vite, en une fois si c'est possible.

Lorsque le prix du bon miel n'est pas élevé, il faut employer cette nourriture ; lorsqu'il est élevé, il faut préparer le sucre. On peut faire un mélange de miel et de sucre. On prend deux parties de sucre (quatre livres) cassé en morceaux, qu'on fait fondre dans une partie d'eau (deux livres) ; on réunit dans une bassine qu'on met sur un feu modéré ; on remue avec une spatule les morceaux les plus résistants ; aussitôt que le sucre est fondu (c'est l'affaire d'une demi-heure environ), on retire la bassine, et lorsque le sirop n'est plus que tiède, on peut le présenter aux abeilles. Pour les ruches vulgaires, le nourrisseur qui administre le plus rapidement est un vase en terre, non verni, à bords droits qu'on place le soir sous la ruche, de façon que les rayons des abeilles affleurent le sirop, sur la surface duquel nagent des brins de paille ou des rayons secs. L'alimentation la plus rapide des ruches à cadres mobiles se fait en prenant un cadre garni d'un rayon vide, en emplissant ce rayon à l'aide d'une burette, et en plaçant ce rayon dans la ruche, le plus près possible des abeilles.

La partie du sirop qui n'est pas utilisée de suite est mise en bouteilles.

Une fois que l'alimentation est faite, que les ruches ont les provisions nécessaires pour traverser la mauvaise saison, il faut penser à les garantir du froid et des rongeurs, rats et souris, qui pourraient les attaquer pendant l'hiver. Il faut avoir

le soin de ne pas les mettre dans un endroit humide ni trop chaud, pourvu qu'il n'y gèle pas. L'humidité des caves fait moisir et altère la partie inférieure des ruches ; cela n'a pas lieu dans un endroit sec.

RECETTES

Manière de glacer un gâteau.

Battez deux blancs d'œufs jusqu'à ce que la mousse devienne très épaisse ; versez une demi-livre de sucre en poudre en battant toujours. Lorsque le mélange est bien lié, versez-le sur un gâteau cuit et encore chaud, égalisez avec une palette de bois, puis mettez-le dans un four presque froid pour durcir et non pour prendre couleur. Les ornements avec des fruits doivent être faits avant de laisser refroidir.

Destruction des rats et des souris

Voulez-vous connaître un excellent moyen pour détruire rats et souris ?

Prenez deux assiettes que vous emplirez à demi, l'une de farine et l'autre d'eau ; placez-les la nuit sur le passage des rats. Les déprédateurs happeront la farine, se désaltéreront ensuite, et ne manqueront pas de raconter l'histoire à tous les rats des alentours. Mais, dans la prévision de cette future visite, remplacez la farine pure, dans la première assiette, par un mélange composé de moitié farine et moitié plâtre passé au tamis ; ajoutez-y même, comme assaisonnement, un peu de sucre en poudre, et renouvelez l'eau de la seconde. Tous les rats qui auront pris part à ce festin n'y reviendront pas deux fois. Chez eux, comme chez bien d'autres, lorsqu'on a bien mangé, il faut boire, et le plâtre, mis en contact avec l'eau dans l'estomac de l'animal, y produit le même effet que dans l'auge du maçon ; la chaleur naturelle du corps en hâte ensuite la solidification, et il en résulte un arrêt des fonctions digestives qui amène inévitablement la mort dans la journée.

La compagnie d'Assurance Mutuelle de Stanstead et Sherbrooke contre le Feu.

Les membres de la susdite Compagnie sont par la présente notifiés que les taux suivants de cotisation ont été imposés sur les billets de dépôt en force aux dates mentionnées plus bas pour couvrir les pertes des dépenses de l'année finissant le 1er septembre 1884.

Septembre 15, 1883	1 par cent.
Octobre 15, "	1/2 "
Novembre 15, "	1/2 "
Décembre 15, "	1 "
Janvier 15, 1884	1/2 "
Février 15, "	1 "
Mars 15, "	1/2 "
Avril 15, "	1 "
Mai 15, "	1/2 "
Juin 15, "	1/2 "
Juillet 15, "	1/2 "
Août 15, "	1/2 "
	8 par cent.

Les dites cotisations formant huit par cent sur le montant primitif des billets de dépôt (les endossements par annulation étant déduits) sont par la présente requises d'être payées au Bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un agent de la Compagnie dûment autorisé, sans délai.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

GEO. ARMITAGE,

Secrétaire et Trésorier.

Sherbrooke, 1er octobre 1884.

23 Octobre 1884. 21.

Livres et Papeterie

Nous avons toujours, comme précédemment, un grand choix d'ouvrages de

LITTÉRATURE, HISTOIRE,

THEOLOGIE, SCIENCES, MEDECINE

et autres, formant un département spécial de notre magasin, avec les Livres des Frères, de piété, les livres d'école, ainsi que les articles de librairie proprement dits.

Les améliorations et l'agrandissement de notre établissement ont été nécessités par l'augmentation des quantités de chaque espèce que nous sommes obligés d'avoir en magasin pour la vente en gros.

NOS PRIX DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE en Librairie comme en Papeterie.

J. B. ROLLAND & FILS

Nos 6, 8, 10, 12 et 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL.
28 octobre 1884.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de Rimouski.

A tous ceux que les présentes peuvent concerner.

AVIS vous est donné par les présentes que les créances et droits d'action que CHARLES TOUSSAINT COTE, de la Cité de Québec, négociant, possédait contre vous en vertu de l'achat qu'il avait fait en se portant adjudicataire en bloc des livres, crédits, cédulas, obligations et jugements de Jean-Baptiste Saucier, ci-devant de la paroisse de Ste Flavie, failli, à une vente faite par R. H. Wurtele, syndic du dit failli, en date du dix octobre mil huit cent soixante-dix-huit, ont été vendues et transportées à JEAN-BAPTISTE SAUCIER, Ecuier, Régistrateur de la paroisse de St Jérôme de Matane, en vertu d'un acte notarié fait à Québec, le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-quatre devant M^{re} Edouard J. Augers, Notaire, et déposé à mon bureau, aux termes de la Section 5 de l'Acte de Québec 33 Vict., Chap. 6.

Rimouski, 16 octobre 1884.

A. P. LETENDRE,

P. C. S.

23 octobre 1884. 2f.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'été--1884

Le et après lundi, 2 juin, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.24 A. M.
Pour Lévis.....	10.50 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.50 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	4.31 P. M.
Pour Lévis.....	4.57 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	11.13 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moneton, N. Bk., 9 septembre 1884.

GRAINES DE NÉGONDO (Erable à Giguères) à 10 cts la 100 ou 25 cts l'once. Une once contient près de 500 graines. Déduction libérale à la livre. Magnifiques plants de deux à trois ans pour 15 cts pièce. Expédié franco. S'adresser à

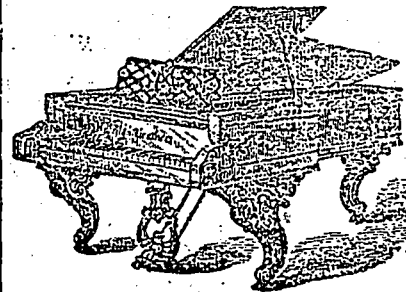
M. C. SYLVESTRE, Maître de poste,
St-Barthélemy (Comté de Bertier, P. Q.)

PIANOS HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés.

*Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
établie par un demi-siècle d'expérience.*



New-York 1853 :
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :
Diplôme d'honneur
et
Médaille de Mérite

MONTREAL 1880 :
DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.
HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,

Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame.)

MONTREAL.